

18/03/2019

Communiqué **DE PRESSE**



CPME71
SAÔNE-ET-LOIRE

Fin du grand débat : la réduction des dépenses publiques n'est plus une option

Alors que s'achève la phase principale du grand débat, des propositions contradictoires émanent aussi bien des membres du gouvernement que de la majorité présidentielle. Certains prônent une baisse de la fiscalité, d'autres des hausses massives, d'autres enfin des hausses ciblées.

« Ces atermoiements sont préoccupants, s'inquiète le président Jean VIENT.

Partout en France les échanges, notamment dans le cadre des débats organisés par la CPME*, ont permis de mettre en lumière la nécessité de réformer l'organisation administrative et de desserrer le carcan normatif et fiscal qui étouffe les Français, pénalise le pouvoir d'achat et bride les entrepreneurs ».

« Dans ce contexte, précise-t-il, et au niveau d'endettement de notre pays, la réduction des dépenses publiques n'est plus une option. La dépense publique ne doit plus confisquer la création de richesse, au détriment des Français.

Il est impératif de réformer l'Etat et l'Administration pour redonner un nouvel élan aux services publics en particulier en zones rurales. Mais cela doit se faire en réorganisant, en optimisant leur fonctionnement et en mettant fin aux immenses gâchis actuels ».

« Nous appelons donc le Président de la République à prendre des décisions courageuses qui ne peuvent se limiter à de simples bricolages fiscaux pour masquer l'absence de véritables réponses à la hauteur des enjeux.

Impôts et taxes doivent baisser pour tous, martèle Jean VIENT, les artisans, commerçants, chefs d'entreprise de TPE/PME, comme les autres. Il est temps de mettre fin au simple principe des vases communicants entre les Français ou entre les différentes strates administratives. A défaut la fragmentation de la société française se poursuivra. Avec les risques inhérents ».

* Lire ici [les propositions de la CPME](#) ainsi que [le sondage Elabe "Les Français et les propositions de la CPME pour le grand débat national"](#)